

## Monsanto pour la réduction de la dose de glyphosate ?

La presse agricole a relayé l'information selon laquelle Monsanto projetterait à sa propre initiative de diminuer les doses d'homologation du Roundup contre les vivaces de 12 litres/ha à 8-9 litres/ha.

L'association AUDACE apporte un éclairage sur ce point : *"en réalité, la réduction envisagée résulte du constat par le SDQPV ( Service de qualité et de protection des végétaux) que les agriculteurs n'appliquent plus depuis très longtemps la dose de 12 L/ha et qu'il convient, compte tenu des résultats obtenus à plus faible dose, d'adapter l'AMM aux pratiques des utilisateurs. Ce point a fait notamment l'objet d'une réunion le 5 mars 2002, à l'initiative de la DGAL, entre tous les détenteurs d'une AMM glyphosate en France où il a été question d'une réduction de dose à 7 litres/ha sur vivaces (et non pas 8-9 litres). Du point de vue d'AUDACE, une telle initiative des autorités compétentes, qui prennent en compte les usages pertinents des agriculteurs, n'est pas si fréquente pour que des firmes se croient autorisées à s'en arroger le mérite".*

Article de la revue de presse mensuelle ARGOS de Guy Laluc  
N° 124 MAI 2002

ARGOS Communication Agricole

Espace Performance

42 avenue du Lac de Maine

49000 Angers

France

tél.+33 241 73 01 34

fax +33 241 36 08 09

[ARGOS.Laluc@wanadoo.fr](mailto:ARGOS.Laluc@wanadoo.fr)